

Où va l'Egypte de Morsi ?

Publié le 27 novembre 2012

Antoine Blanc

Le 23 novembre dernier, le Hamas et Israël signaient une trêve mettant fin à l'opération "Pilier de défense". Menée par Tsahal pendant dix jours, elle faisait suite aux bombardements de nombreuses villes de l'Etat hébreu (dont Tel Aviv et Jérusalem) depuis la bande, après l'assassinat à Gaza par un drone israélien d'Ahmad Jaabari, chef militaire du mouvement islamiste. Quelques heures après l'officialisation de cet accord, rendu incertain par l'éventualité d'une intervention au sol de l'armée israélienne dans Gaza, le gouvernement Obama saluait le président égyptien Mohamed Morsi pour sa médiation après ces nouvelles tensions israélo-palestiniennes, le décrivant comme un homme "qui cherche à résoudre les problèmes". Dans la foulée de cette intervention, le FMI donnait son aval à un prêt de 4,8 milliards de dollars, demandé par l'Egypte, en proie à des difficultés économiques et financières considérables, la chute Moubarak-et donc de la "stabilité" du pays- ayant provoqué la fuite des investisseurs face aux incertitudes de la révolution égyptienne, et la restriction des aides américaines (2 milliards de dollars par an depuis les accords de Camp David en 1979).

L'Egypte des Frères Musulmans envoyait ainsi des signaux positifs et rassurants à la communauté internationale, en se plaçant en médiateur de la région plutôt qu'en nouvel élément déstabilisateur: le "printemps égyptien" ne se transformerait pas, semblait-il, en "hiver iranien", comme l'avait redouté Netanyahu à la tribune de l'ONU. Pourtant, quelques jours plus tard, des émeutes secouaient les grandes villes du pays, et la place Tahrir du Caire s'enflammait de nouveau. En cause, une série d'amendements constitutionnels décrétés soudainement par le président Mohamed Morsi, qui lui donnent temporairement "le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires" à la protection des acquis de la révolution et de la sécurité du pays, lui confèrent l'immunité judiciaire, et interdisent à la justice de dissoudre l'Assemblée constituante et la Chambre haute, toutes deux dominées par les Frères musulmans. Si les Egyptiens reprennent la rue aujourd'hui, c'est parce qu'ils craignent que ce soient précisément ces amendements qui menacent la Révolution, alors que l'opposition, exceptionnellement unie, dénonce le début d'une nouvelle dictature.

Toutefois, si ces mesures ne peuvent manquer d'inquiéter sur les intentions politiques des Frères musulmans et constituent un avertissement sur la fragilité intérieure du pays, marquent-elles véritablement l'avènement d'un nouveau pouvoir islamiste aux dérives autoritaires ?

L'opinion internationale a souvent tendance à polariser son intention sur les enjeux géopolitiques qui engagent l'Egypte dans la région, mais oublie que c'est bien la politique intérieure et l'état économique du pays qui suscitent le mécontentement du peuple égyptien auquel Morsi doit faire face: son intervention à Gaza n'a pas fait la une des médias nationaux (pour l'instant bien plus libres que sous le Raïs), et n'a que peu d'impact sur une population qui réclame, comme depuis les premières émeutes de la faim au Caire en 2008, "du pain, la justice sociale et la dignité". Or la dissolution du parlement en juin dernier, la difficulté d'établir une nouvelle constitution, et la politisation de l'appareil judiciaire sont autant de freins aux réformes structurelles et à l'efficacité du système politique égyptien. Il faut alors espérer que Morsi est bien l'homme politique pragmatique que l'on a observé lors des négociations entre le Hamas et Israël, et que ces amendements sont ceux d'un président inexpérimenté face aux crises multiples que rencontre son pays, qu'ils ne sont effectivement que "temporaires", et ne constituent qu'une traduction "maladroite" de sa volonté de réformer une Egypte qui se remet de plusieurs décennies de dictature dans un contexte régional fragile.

Plusieurs éléments permettent de croire que le président égyptien ne franchira pas la ligne rouge: au sein même du pays, Morsi ne peut en premier lieu se passer de l'Armée, puissant contrepoids aux Frères musulmans et à une islamisation radicale du pays. Mais il doit aussi compter sur une opposition qui a montré qu'elle était capable de s'unir, une population (ou une partie de celle-ci) qui refuse qu'on lui vole sa Révolution, et des minorités importantes, facteur de tensions permanentes (les Coptes

représentent 10% de la population égyptienne). Sur la scène internationale, l'Égypte a plus que jamais besoin du retour des investisseurs étrangers, conditionnés par la stabilité du pays, et des aides internationales, essentiellement américaines, qui ne soutiendront pas un tournant radical du pays. Enfin, la visite de l'émir du Qatar al-Thani à Gaza fin octobre constitue un défi lancé à la diplomatie égyptienne: si l'Égypte ne s'impose pas comme médiateur et acteur incontournable de la région, elle sera supplantée dans ce rôle par les monarchies du Golfe.

Il est trop tôt pour savoir où va l'Égypte. En décrétant ces amendements, Morsi a probablement commis sa plus grosse erreur depuis son arrivée au pouvoir le 30 juin dernier, et brouille les pistes sur ses intentions politiques réelles. Reste à savoir si son sens de la "realpolitik" et les intérêts de son pays passeront avant la tentation d'une Égypte théocratique et autoritaire.

A.B